

Le Bulletin de l'ARTS



Bulletin de l'Association des Retraités du Ministère du Travail et du Ministère de la Santé



Bonjour à toutes et à tous,

Une évidence s'impose : c'est l'automne avec son cortège (bienvenu) de pluie, de fraîcheur et de jolies couleurs d'ocres et de bruns. Certains médias s'en étonnent : ciel ! Il pleut est-ce bien normal ? Après la chaleur de l'été, la pluie et la fraîcheur de l'automne ; ça doit être le dérèglement climatique !

Mais trêve de plaisanterie, la responsabilité des activités humaines sur l'emballement des phénomènes météorologiques est hélas une autre évidence. Chacun d'entre nous doit mesurer sa part de responsabilité et être conscient que de son changement de comportement dépend l'assurance d'un avenir sain aux générations futures sur notre planète.

Ce qui est vrai dans les rapports de la société et des citoyens, l'est tout autant dans toutes les organisations humaines, de la plus grande à la plus petite (y compris l'ARTS !!). L'engagement de chacun et la volonté de tous est souvent la clef de la réussite pour trouver et appliquer des solutions salvatrices ou novatrices.

A propos de solutions novatrices, vous savez que notre association s'est lancée dans une démarche d'audit d'organisation et de fonctionnement avec l'accord du conseil d'administration et de l'assemblée générale.

Bon et après, ça veut dire quoi concrètement pour moi qui m'efforce de payer ma cotisation pas trop en retard ! En fait c'est un mot inventé par les technocrates pour dire tout simplement qu'on va faire passer à l'ARTS une sorte de bilan de santé. On va radiographier son organisation et son fonctionnement et voir si elle a mal quelque part et comment y remédier afin de la retrouver encore plus en forme et plus proche de vous.

Si tout va bien l'assemblée générale du printemps 2020 devrait pouvoir entériner le diagnostic et les actions à réaliser pour vous assurer encore de meilleurs services et tenter de séduire de nouveaux adhérents. D'ici là « la route est droite mais la pente est forte » et il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour arriver à ce terme.

Un questionnaire d'audit, a été adressé aux membres du conseil d'administration et aux présidents des délégations régionales non représentés au conseil, au mois de mai. Les réponses sont attendues jusqu'à fin septembre pour ensuite être analysées par l'équipe d'animation de l'audit composée de responsables régionaux et du président afin d'en extraire les observations et propositions rassembleuses dans un rapport qui sera alors soumis au conseil d'administration et à l'assemblée générale. Tous vos élus et représentants sont impliqués dans cette entreprise. Faites leur confiance (même si ce n'est pas trop dans l'air du temps !) pour que demain l'ARTS soit encore plus à votre écoute et plus proche de vous.

A propos de proximité, je pense que chaque adhérent peut prendre sa part de travail pour faciliter les échanges et la communication dans notre association. Comment ? Certains d'entre vous ont certainement un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec lesquelles via internet et les boîtes de messagerie, ils échangent avec leur famille, leurs relations, les administrations et les entreprises publiques et commerciales. Et bien d'un simple clic vous pouvez envoyer à l'adresse de messagerie de notre association : arts@sante.gouv.fr votre adresse mail sans oublier de rappeler qui vous êtes et votre domicile. Nous pourrions ainsi mieux vous informer et plus souvent de nos activités nationales et régionales et vous pourriez vous-mêmes nous faire part de vos sentiments, réactions, idées nouvelles...

Je vous souhaite un bel automne.

*Votre Président,
Gérard Gonzalez.*

L'évolution de la population mondiale

En 1950, on estimait la population mondiale à près de 2,6 milliards de personnes, puis 5 milliards en 1987, 6 milliards en 1999, et en octobre 2011, les 7 milliards étaient franchis.

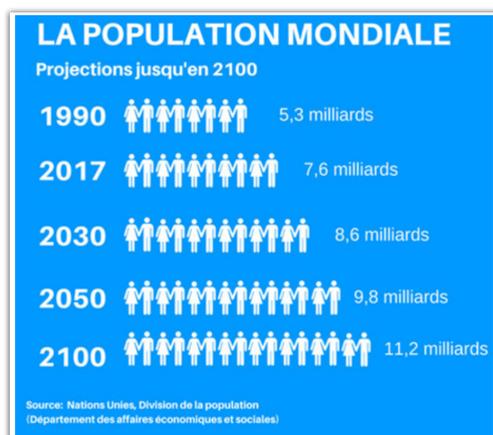
La croissance très forte de la population au cours des 2 derniers siècles tient d'abord aux progrès de la médecine et à l'amélioration du niveau de vie qui ont permis de réduire considérablement la mortalité infantile, juvénile et maternelle, contribuant ainsi à l'augmentation de l'espérance de vie. Les taux de fécondité aussi ont baissé, mais pas au même rythme que les taux de mortalité et ces tendances auront d'importantes répercussions sur les générations à venir.

Les pays les plus peuplés

La Chine et l'Inde restent les deux pays les plus peuplés au monde (plus d'un milliard chacun).

Parmi les 10 pays les plus peuplés, un seul en Afrique (Nigéria), 5 en Asie (Bangladesh, Chine, Inde, Indonésie et Pakistan), 2 en Amérique latine (Brésil et Mexique), 1 en Amérique du Nord (États-Unis) et 1 en Europe (Russie).

Des projections pour l'An 2100



La population mondiale devrait atteindre 11,2 milliards en 2100, selon les prévisions des Nations Unies. La population actuelle, 7,6 milliards d'êtres humains, continue d'augmenter mais à un rythme moins soutenu. Elle devrait croître de 1 milliard d'ici 15 ans et 1 autre milliard d'ici 25 ans, pour atteindre 9,8 milliards en 2050. Ces projections sont basées sur des variations moyennes, qui tablent sur un recul du taux de fécondité et un allongement de l'espérance de vie.

Plus de la moitié de la croissance démographique dans le monde d'ici à 2050 aura lieu en Afrique, sa population augmentera d'environ 1,3 milliard. Proportionnellement, c'est la région qui connaîtra la plus forte évolution, notamment parce qu'un grand nombre de jeunes atteindront l'âge adulte et seront en âge de procréer.

L'Asie devrait être le second continent à connaître une telle croissance démographique, avec une hausse d'un peu moins d'un milliard d'habitants entre 2015 et 2050.

La croissance de la population décline en Europe

À l'inverse, les populations de 48 pays ou régions dans le monde devraient diminuer d'ici à 2050. Plusieurs pays devraient ainsi voir leur démographie baisser d'environ 15% au cours de cette période, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Japon, Lettonie, Lituanie, Roumanie, Serbie, Ukraine..., avec un taux de fécondité inférieur à celui nécessaire pour un renouvellement (2,1 enfants par femme).

Les facteurs qui influencent la croissance démographique

POPULATION



Le taux de fécondité au niveau mondial a chuté à environ 2,5 enfants par femme alors qu'au début des années 1970, une femme avait en moyenne 4,5 enfants. Des écarts considérables ont toutefois été observés entre les taux de fécondité des pays d'une même grande région.

L'espérance de vie a progressé de manière spectaculaire depuis 2000, selon l'OMS. La hausse la plus rapide en Afrique, où l'espérance de vie atteint 60 ans, grâce aux progrès en matière de survie des enfants, de lutte contre le paludisme et d'accès aux médicaments antirétroviraux pour traiter le VIH. Dans le monde, l'espérance de vie pour les enfants nés en 2015 était de 71,4 ans.

Le nombre de migrants internationaux personnes vivant dans un pays autre que celui où elles sont nées – a atteint 244 millions en 2015, en hausse de 41% par rapport à 2000. D'après les documents de l'ONU, le nombre de migrants internationaux a augmenté plus vite que la population mondiale. Cela illustre l'importance croissante de la migration internationale, devenue partie intégrante de nos économies et de nos sociétés.

AC d'après Perspectives de la population dans le monde 2019 : Principaux résultats, publiée par la Division de la population du Dept des aff. Eco. et soc. des Nations Unies



- Après avoir longtemps reculé, la faim dans le monde progresse. En 2017, on estimait le nombre de personnes sous-alimentées à 821 millions, soit 1 sur 9.
- Le nombre d'enfants en retard de croissance recule à l'échelle mondiale, mais reste inacceptable : en 2017, 150 millions d'enfants de moins de cinq ans (plus de 22%).
- En même temps, 38 millions de moins de cinq ans sont en excédent pondéral.
- L'obésité s'aggrave chez les adultes : plus d'un sur huit dans le monde est obèse. Et dénutrition, excès pondéral et obésité coexistent dans de nombreux pays.
- L'insécurité alimentaire contribue au surpoids et l'obésité, et à la dénutrition, et des taux élevés des formes de malnutrition coexistent souvent. Le coût plus élevé des aliments nutritifs, le stress causé par l'insécurité alimentaire font que les familles qui vivent dans l'insécurité alimentaire sont plus exposées au risque d'excédent pondéral et d'obésité.
- Ces facteurs augmentent le risque de faire naître des enfants d'un poids insuffisant et le risque de retard

de croissance, avec des risques futurs de surpoids et obésité.

- L'exposition à des extrêmes climatiques plus fréquents et intenses menace d'éroder les progrès réalisés dans la lutte contre la faim et la malnutrition, voire d'inverser la tendance.
- Les conflits, la variabilité du climat, les extrêmes climatiques sont des facteurs clés de recrudescence de la faim dans le monde. Les effets cumulés du changement climatique sont préjudiciables à toutes les dimensions de la sécurité alimentaire.
- La nutrition est très sensible aux aléas climatiques : baisse de la qualité des nutriments, de la diversité des aliments; effets sur l'eau et l'assainissement; profils de risque sanitaire et de maladies; répercussions sur les soins aux mères et aux enfants et sur l'allaitement au sein.
- Estimant qu'il reste beaucoup à faire face à ces signaux inquiétants, l'ONU conclut à la nécessité :
- d'agir vite et à grande échelle pour accroître la résilience et la capacité d'adaptation des systèmes alimentaires et des moyens d'existence face aux extrêmes climatiques
- de développer les partenariats et les financements d'ampleur en faveur de programmes de réduction des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique.

*AC d'après Rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Renforcer la résilience face aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition*

Les salaires dans la fonction publique

Deux études récentes apportent des éléments précis sur la question des salaires dans la fonction publique de l'Etat et dans celle des collectivités territoriales. Manque pour l'instant l'étude parallèle dans le monde hospitalier.

En 2017, un salarié de la fonction publique de l'Etat perçoit en moyenne 2 556 € nets par mois en équivalent temps plein ; il s'agit de tous les agents civils des ministères et établissements publics, fonctionnaires ou non. Le salaire net moyen en euros constants augmente de 1 % en 2017 (+ 0,2 % en 2016) et retrouve ainsi son niveau de 2011. Le salaire net moyen des fonctionnaires de la FPE augmente de 1,2 % en 2017, et celui des non-fonctionnaires n'augmente que de 0,4 %. Les salaires croissent à tous les niveaux de l'échelle salariale, mais moins dans le haut de la distribution, facteur de réduction des disparités.

Le salaire net des femmes est inférieur de 13,5 % en moyenne à celui des hommes. À âge, grade, catégorie et statut égaux, l'écart se réduit à 3 %.

Insee Première No 1761 Paru le : 01/07/2019

En 2017, un salarié de la fonction publique territoriale perçoit en moyenne 1 944 € nets par mois en équivalent temps plein ; il s'agit de tous les agents civils des collectivités territoriales, tous emplois et catégories confondus, fonctionnaires ou non. Entre 2016 et 2017, le salaire net moyen augmente de 1 % en € constants.

Les fonctionnaires représentent près de 80 % des effectifs en équivalent temps plein de la FPT. Leur salaire net moyen progresse de 1,0 % en euros constants. Pour les non-fonctionnaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés, il augmente de 1,2 %.

Le salaire net moyen est de 1 843 € par mois dans les communes, 2 078 € dans les régions et 2 159 € dans les départements. Le salaire net des femmes est inférieur de 9,1 % en moyenne à celui des hommes. À caractéristiques identiques, l'écart se réduit à 4,9 %.

Insee Première No 1766 Paru le : 23/07/2019

Brèves Démographie

606 000 personnes sont décédées en France en 2017, la moitié avait plus de 83 ans et un quart plus de 90 ans. L'âge moyen au décès ne cesse d'augmenter depuis cinquante ans. Il est passé de 72 ans pour les femmes décédées en 1967 à 83 ans pour celles décédées en 2017, et de 64 à 76 ans pour les hommes sur la même période. Depuis 1967, le nombre de décès de nouveau-nés a été divisé par six.

Insee Focus No 128 Paru le : 15/10/2018

759 000 bébés sont nés en France en 2018 soit 11 000 de moins qu'en 2017 (-1,4%). Après le creux des années 90, le nombre de naissances atteint un sommet en 2010 (833 000), puis baisse avant de remonter en 2014 (819 000). Depuis, il baisse. En métropole, pendant le baby-boom, il y avait plus de 800 000 naissances par an. Depuis, le nombre de naissances n'a presque jamais été aussi bas qu'en 2018, sauf 1993 et 1994. En 2017, 770 000 bébés sont nés. 6 sur 10 ont des parents non mariés. Au début du XX^e, c'était le cas de moins d'une naissance sur dix. La France est le pays de l'UE où la part de naissances hors mariage est la plus élevée.



En métropole, pendant le baby-boom, il y avait plus de 800 000 naissances par an. Depuis, le nombre de naissances n'a presque jamais été aussi bas qu'en 2018, sauf 1993 et 1994. En 2017, 770 000 bébés sont nés. 6 sur 10 ont des parents non mariés. Au début du XX^e, c'était le cas de moins d'une naissance sur dix. La France est le pays de l'UE où la part de naissances hors mariage est la plus élevée.

Insee Focus No 124

Dans 2/3 des mariages entre personnes de sexe différent, la femme est plus jeune que son mari

En France, en 2017, 234 000 mariages ont été célébrés, 1 000 de plus qu'en 2016. 227 000 ont uni des personnes de sexe différent et 7 000 des personnes de même sexe. Le nombre des mariages reste à un niveau historiquement bas.

En vingt ans, l'âge moyen au mariage a augmenté de plus de 5 ans pour les deux sexes.

Deux tiers des mariages entre hommes et femmes unissent un homme à une épouse plus jeune, et un quart seulement une femme à un époux plus jeune. En 2017, 25 000 mariages sont célébrés pour des époux d'au moins 10 ans d'écart.

Insee Focus No 146 Paru le : 26/02/2019

Brèves Santé



En 2018, 23.360 signalements de violences à l'hôpital ont été effectués soit +6%. 8 sur 10 sont des atteintes aux personnes, pour 18% liées à un trouble psychique, le reste des atteintes aux biens.

Les services d'accueil des urgences et la psychiatrie sont les plus touchés. Les motifs de violence sont avant tout un reproche quant à la prise en charge du patient, puis le temps d'attente, devant l'alcoolisation, les règlements de comptes dont des conflits familiaux, les drogues, les refus de prescription, les diagnostics non acceptés.

Il en a résulté 2.066 dépôts de plaintes. Sur les 160 plaintes dont les suites sont connues, on recense 22 peines de prison, 5 condamnations à des amendes et 8 rappels à la loi.

Rapport de l'observatoire national des violences en milieu de santé (ONVS) Juillet 2019 www.sante.gouv.fr

Brèves Social

Des individus isolés de leur famille et de leur entourage : un cumul de difficultés

En 2015, 3 % des 16 ans ou plus sont isolées de leur famille et de leur entourage non familial (ils ont au mieux une rencontre physique ou un contact distant par mois avec leur réseau relationnel en dehors de leur ménage. Surtout des hommes, de plus de 40 ans ; peu diplômés et plus souvent inactifs. L'isolement relationnel est associé à une vulnérabilité économique accrue (ressources ou précarité de l'emploi), à une santé dégradée et à un moindre niveau de bien-être. En cas de difficultés, les personnes isolées ont également 30 % de chances en moins d'obtenir de l'aide que les non isolées. Solitude et isolement ne vont pas nécessairement de pair : 8 % des individus se sentent seuls « tout le temps » ou « la plupart du temps », alors que 62 % d'entre eux ne sont isolés ni de leur famille, ni de leurs amis.

Insee Première No 1770 Paru le : 03/09/2019

Brèves Travail-Emploi

Entre 2006 et 2016, les emplois se sont concentrés sur le territoire et les déplacements domicile-travail augmentent. A l'échelle des intercommunalités, les emplois ont tendance à se concentrer au profit de 9 métropoles : Paris, Toulouse, Lyon, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Marseille, Rennes et Lille. Un tiers des actifs, soit 9 millions de personnes, ne travaillent pas dans leur intercommunalité de résidence. Les métropoles du Grand Paris et du Grand Nancy se singularisent : le nombre de leurs habitants allant travailler à l'extérieur est stable depuis 2006, alors qu'il augmente d'au moins 0,4 % par an dans les autres métropoles.

Insee Première No 1771 Paru le : 05/09/2019

Les indépendants : le rebond amorcé dans les années 2000 se poursuit en 2016, puisque 3,1 millions de personnes travaillent avec un statut d'indépendant. En recul pendant longtemps, leur nombre croît depuis le milieu des années 2000, surtout dans les services. La création du régime d'auto-entrepreneur en 2009 porte

cette croissance. Fin 2016, 860 000 micro-entrepreneurs sont actifs, surtout dans les territoires de tradition agricole ou touristique. Leurs revenus sont faibles comparés à ceux des indépendants « classiques », en particulier les professions libérales.

Insee Première No 1768 Paru le : 01/08/2019

En 2017, légère progression des niveaux de vie, stabilité des inégalités



En 2017, le niveau de vie médian - qui sépare la population en 2 moitiés égales - une avec un niveau de vie inférieur et l'autre un niveau supérieur, est de 20 820 € annuels, 0,4 % de plus qu'en 2016 en € constants. Il a diminué après la crise de 2008 et croît peu depuis 4 ans.

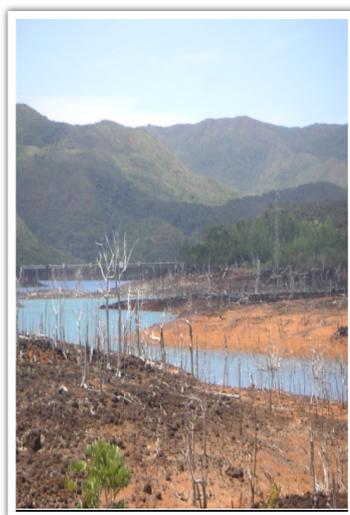
Les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 11 190 €. Les 10 % les plus aisés ont un niveau de vie au moins 3,4 fois supérieur, plus de 38 210 €. Les niveaux de vie avant redistribution sont en légère hausse, sauf pour les plus modestes qui ont toutefois bénéficié de la montée en charge de la prime d'activité.

En 2017, 8,9 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté, soit 1 041 € par mois. Le taux de pauvreté varie peu depuis 4 ans : 14,1 % de la population.

Insee Première No 1772 Paru le : 10/09/2019

Premier rapport du haut conseil pour le climat

Le Haut Conseil pour le Climat est un organisme indépendant chargé d'émettre des avis et recommandations sur les politiques et mesures publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre en France. Il doit apporter un éclairage indépendant sur la politique du gouvernement en matière de climat. Créé par décret, ses membres sont choisis pour leur expertise dans les domaines du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique.



Installé le 27 novembre 2018 par le président de la République, le Haut conseil pour le climat vient de publier son premier rapport. Il est indiqué que « Sans surprise, ce rapport renforce les conclusions des évaluations déjà publiées : la France n'est pas sur une trajectoire d'émission de gaz à effet de serre compatible avec ses engagements

internationaux. Les 1ers efforts fournis sont réels, mais nettement insuffisants et ne produisent pas les résultats attendus. Ils n'engagent pas les transformations socio-économiques profondes nécessaires pour aller vers la neutralité carbone. »

Sur la base des informations disponibles, d'une façon qui se veut « impartiale, transparente et objective », le HCC formule des recommandations. Elles sont adressées d'abord au gouvernement qui y répondra dans les six mois, mais aussi à l'ensemble des corps constitués, et aux acteurs de l'ensemble du territoire. Il propose que face au changement climatique, les mutations indispensables de l'économie et de la société, démarrent au plus vite, appliquées sur une longue période, et à tous les niveaux du territoire :

1. Assurer la compatibilité des lois et grands projets avec la stratégie nationale bas-carbone.
2. Renforcer dès à présent les instruments des politiques climatiques.
3. Identifier et mettre en place les changements structurels nécessaires pour préparer l'économie et la société française à la neutralité carbone.
4. Assurer une transition juste.
5. Articuler la stratégie nationale bas-carbone à toutes les échelles.
6. Évaluer systématiquement l'impact en émissions de gaz à effet de serre des politiques.
7. Renforcer le projet de stratégie nationale bas-carbone révisé.

*AC d'après Agir en cohérence avec les ambitions.
Premier rapport annuel du Haut Conseil pour le Climat. juin 2019 www.hautconseilclimat.fr*

Transformation de la fonction publique

La Loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique. Voici ses grands axes.

Tout d'abord quelques chiffres-clés

- La FP c'est 5,5 millions d'agents publics :
 - 2,4 millions dans la fonction publique d'Etat
 - 1,9 million dans la fonction publique territoriale
 - 1,2 million dans la fonction publique hospitalière
- 9 agents sur 10 au contact direct de la population
- 1,3 million dans les écoles, collèges, lycées
- 530 000 agents accompagnent les patients
- 321 000 agents nous protègent (pompiers, gendarmes, policiers...)
- 62 % de femmes contre 46 % dans le secteur privé
- 1/3 des agents ont plus de 50 ans

Les 5 axes de la loi tels que décrits par le ministre de l'Action et des comptes publics :

→ Promouvoir un dialogue social plus stratégique

- Renforcer la gouvernance du dialogue social dans les FP et en inter-FP
- Créer une instance unique pour intégrer les RH et les conditions de travail (fusion CT/CHSCT)
- Réorganiser les CAP pour un meilleur accompagnement des situations individuelles complexes

→ Développer le recours à la négociation collective dans la fonction publique

- Développer les leviers managériaux pour une action publique réactive et efficace
- Élargir le recours au contrat sur les emplois de direction dans les fonctions publiques
- Création d'un CDD « de projet » pour mobiliser les compétences externes sur la conduite d'un projet
- Autoriser le recrutement par voie de contrat sur les emplois permanents de catégories A, B et C, Recours amplifié au contrat sur emploi permanent pour les besoins à temps partiel dans la FPT
- Faciliter, accélérer les mouvements de mutation des fonctionnaires de l'État
- Généraliser l'évaluation individuelle au lieu de la notation
- Sécuriser la rémunération des contractuels recrutés sur emplois permanents, et prendre en compte, comme pour les fonctionnaires, leur engagement et les résultats individuels et collectifs
- Mieux reconnaître les mérites individuels dans les avancements et promotion au choix

- Moderniser, harmoniser l'échelle des sanctions entre les trois versants de la FP.

→ Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics

- Egal accès aux emplois publics et transparence sur les recrutements hors concours
- Renforcer la transparence et l'équité des règles en matière de contrôle déontologique
- Simplifier, moderniser les règles de protection de la santé et de sécurité des agents publics
- Harmoniser le temps de travail dans la fonction publique
- Déconcentrer et simplifier la Gestion des RH dans la FP Hospitalière

→ Favoriser la mobilité, accompagner les transitions professionnelles

- Portabilité des droits CPF en cas de mobilité avec le secteur privé
- Fluidifier la mobilité des fonctionnaires FPE
- Portabilité du CDI en inter versants
- Favoriser la rupture conventionnelle et le droit à l'allocation de retour à l'emploi
- Accompagnement des agents dont l'emploi est supprimé lors de restructuration
- Mécanisme de détachement pour les fonctionnaires dont la mission est externalisée

→ Renforcer l'égalité professionnelle dans la FP

- Obligation de plans d'action « égalité professionnelle » d'ici à 2020
- Étendre le dispositif de nominations équilibrées sur les emplois de direction
- Inapplication du jour de carence aux congés grossesse, maintien des primes en cas de congé maternité
- Maintien des droits à l'avancement – promotion en cas de congé parental et de disponibilité pour élever un enfant et promotion
- Favoriser le déroulement de carrière des personnes en situation de handicap



AC d'après economie.gouv.fr ou fonction-publique.gouv.fr

Voir aussi le site du CDG 38 www.cdg38.fr
(une frise chronologique interactive avec les étapes d'entrée en vigueur de la loi.)



Nous produisons chacun 568 kg de déchets par an. Ce volume a baissé depuis 2013, mais reste trop conséquent et deux fois plus élevé qu'il y a 40 ans ! Avec une part élevée de déchets qui pourraient être compostés, recyclés ou tout simplement évités. La France dans l'Union européenne - Insee Références

Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie www.ademe.fr

Les adultes ont leurs enfants de plus en plus tard depuis 1970, sous l'influence de la diffusion de l'enseignement supérieur, la participation croissante des femmes au marché du travail et l'évolution des comportements familiaux. La contraception moderne et un meilleur accès à l'avortement ont aussi joué un rôle en permettant aux femmes et aux couples de mieux planifier leurs naissances.

Numéro 562 • janvier 2019
Population & Sociétés

« Made in France » : 81 % de notre consommation, mais 36 % des biens manufacturés



En 2015, le « made in France » c'est 81 % de la consommation des ménages, mais seulement 36 % de celle des biens manufacturés. Les personnes âgées et les cadres sont plus « made in France ». Les pays d'origine des produits consommés : Allemagne (13 %), puis États-Unis, Chine, Royaume-Uni, Espagne, Italie et enfin Belgique.

Insee Première No 1756 Paru le : 05/06/2019



L'air des logements est plus pollué que l'air extérieur comme celui de tous les locaux en général. Ventiler et aérer sont essentiels pour évacuer les polluants et diminuer la pollution de l'air intérieur.

www.ademe.fr

En 2018, 266 000 personnes vivent en couple avec un conjoint de même sexe

La proportion de ces couples est plus élevée en Île-de-France (1,4 %), surtout à Paris intra-muros (3,7 %). Ces couples sont plus diplômés que ceux de partenaires de sexe différent, et ils appartiennent à des catégories sociales plus favorisées.

60 % des couples de même sexe cohabitants ont contractualisé leur union et 14 % vivent avec des enfants, pour l'essentiel des couples de femmes.

Insee Première No 1774



Parmi les divers indicateurs de suivi de la biodiversité, **les effectifs des oiseaux des milieux agricoles ont diminué de 30 %** entre 1990 et 2014, en France comme ailleurs en Europe.

La France dans l'Union européenne
Insee Références - Édition 2019

LA PREPARATION DE LA REFORME DES RETRAITES SE POURSUIT....

Vous avez un avis?

Pourquoi ne pas le donner sur le site officiel de consultation ouvert à tous participez.reforme-retraite.gouv.fr.

Vous pourrez répondre à un questionnaire, donner votre avis ou encore poser une question à Jean-Paul Delevoye.

Visite de la ferme piscicole la grande veysiere à Beuvis-sur l'Isle (Dordogne) : délégation aquitaine



Dans l'estuaire de la Gironde, la pêche de l'esturgeon sauvage (*Acipenser sturio*) à l'origine du caviar girondin est interdite depuis 1982 afin d'assurer la protection de cette espèce menacée par sa surexploitation.

Aussi, les chercheurs de la station de recherche sur les acipenséridés basée à Saint-Seurin-sur-l'Isle ont-ils initié des programmes sur la reproduction artificielle de l'esturgeon de Sibérie (*Acipenser Baeri*) et les méthodes d'élevage en vue de développer en Aquitaine une filière du caviar. Grâce à ces travaux en biologie génétique et à la qualité de ses eaux, la vallée de l'Isle est devenue l'un des pôles français pour l'élevage des esturgeons en eau douce et la production de caviar.



Le 20 juin 2019, nous visitons la ferme piscicole la « Grande Veyssière » à Neuvic-sur-l'Isle. Dans ses bassins, près de 140 000 esturgeons, essentiellement de Sibérie (*Baeri*), et en moindre quantité des osciètres (*Acipenser Gueldenstaedtii*). La production annuelle de caviar vendue sous la marque « caviar de Neuvic » lancée en 2013 est de l'ordre de 5 tonnes et s'accroît régulièrement.

Au confluent du Vern et de l'Isle, l'exploitation dispose d'une prise d'eau dans l'Isle pour le renouvellement, la circulation et l'oxygénation de l'eau des bassins d'élevage. Les paramètres physico-chimiques sont rééquilibrés en continu par des équipements électroniques.

Afin d'éviter tout risque de pollution des rivières par des rejets organiques, les eaux sont purifiées par la technique du lagunage : les eaux usées transitent dans des bassins « tampons » avant d'être rejetées dans l'Isle. Dans la même logique, la ferme piscicole utilise des granulés certifiés bio pour alimenter son cheptel. Elle prévoit l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bassins pour réduire sa facture énergétique et sa dépendance envers les énergies fossiles.

Complètement intégrée, la « Grande Veyssière » comprend une éclosérie pour la production d'alevins (60 000 par an), de nombreux bassins, un laboratoire de biologie génétique, une unité de transformation et une boutique de vente. Elle emploie 40 salariés dont des ingénieurs, chercheurs et techniciens de haut niveau. Quatre bassins couverts de 200 m de long sont dédiés au grossissement des juvéniles, et les bassins ouverts aux mâles adultes qui assurent la reproduction. Une partie est transformée pour la fabrication artisanale de filets et de rillettes d'esturgeon afin de valoriser au mieux un poisson dont le cycle de développement est long (environ 9 ans). Les œufs des femelles suscitent les soins les plus attentifs. Après 6 ans et demi, elles sont soumises à des échographies pour évaluer leur potentiel en caviar et placées dans des bassins d'affinage où la qualité de l'eau est très contrôlée. Au moment voulu, l'examen par biopsie permet de vérifier la maturité des œufs avant l'extraction du précieux produit.

Ils sont alors tamisés pour être détachés de leur membrane grasseuse puis lavés et salés à seulement 3,5 %, spécificité du caviar de Neuvic. Placé dans des boîtes mères pour l'affinage pendant 3 à 4 mois, le caviar est ensuite transféré dans des boîtes filles de 30, 50, 100 et 250 gr., conservées entre 0 et - 4° en vue de leur commercialisation. Engagée dans une politique écoresponsable et innovante, la « Grande Veyssière » réinvestit une bonne part des profits de la vente de son « caviar de Neuvic », produit de luxe s'il en est, qui atteint selon la qualité, 2 200 à 3 500 € le kilo, et bénéficie depuis peu d'une « vitrine commerciale » à Paris.



La visite aurait été incomplète sans la dégustation de quelques grains de caviar sur toast et de produits dérivés.

*Philippe et Françoise Fournet
ARTS délégation Aquitaine*





La délégation Rhône-Alpes apprécie Marseille ; elle y a organisé à nouveau un voyage de 2 jours. La visite fut marquée par une sortie en bateau dans les Calanques, la découverte de la Cathédrale La Major et par un repas du soir dans un restaurant des Terrasses du Port. Mais la nouveauté fut la visite guidée du quartier de l'Estaque.



Ce fut d'abord la découverte de l'habitat caractéristique du lieu, **la Courée**, succession de petits cabanons accolés les uns aux autres et reliés par un passage très étroit. Courée identique à celle filmée par le réalisateur Robert Guédiguian dans son film **Marius et Jeannette** (1997).

Dès le 19^{ème}, l'Estaque s'est structuré selon 3 types d'activités :

- Sur le rivage, partie basse de la ville, les pêcheurs de sardines, abondantes à l'époque.
- Autour de la gare et sur les hauteurs près de la carrière d'argile, destinée à la fabrication de tuiles, une cité ouvrière a prospéré avec l'essor de cette activité. Celle-ci s'est industrialisée, offrant de nombreux emplois aux locaux, et attirant des travailleurs immigrés.
- Enfin, l'Estaque Riaux, site acquis dès 1890 par un industriel sud-américain RIO TINTO, pour y développer la fabrication de produits chimiques, transportés ensuite depuis le port de la Nerthe en contrebas. Des effectifs importants d'ouvriers ont alors été logés à proximité.

Au XX^{ème}, ces activités périclitent avec la raréfaction de la sardine, l'obsolescence des technologies de fabrication des tuiles, et le transfert des activités chimiques vers le site portuaire pétrochimique de LAVERA, laissant le quartier des Riaux pollué au plomb et à l'arsenic.

Parallèlement, s'est développé un tourisme local avec l'installation de riches familles marseillaises qui avaient pris l'habitude de venir passer le dimanche à l'Estaque en tramway hippomobile, électrifié dès 1899. Elles y ont construit des villas originales, « les folies », aux styles très divers mais de construction très sophistiquée avec une décoration soignée signalant l'aisance de leurs propriétaires et leur ouverture au monde.

Les peintres à L'Estaque

C'est durant cette même période, que la dimension artistique de l'Estaque apparaît avec **Paul Cézanne**, né à Aix en Provence en 1839 dans une famille d'artisans chapeliers, dont la situation modeste va vite progresser. Il se lie très tôt d'amitié avec Emile Zola.

En 1870, il occupe une maison jouxtant l'église de l'Estaque. Il y fuit l'enrôlement dans l'armée qui mène la guerre à la Prusse, et y dissimule aussi à son père qui lui assure une rente, sa relation avec Hortense Piquet, une ouvrière.

Au gré de divers déplacements avant un retour à l'Estaque en 1876, il se rapproche de Camille Pissaro, Auguste Renoir, Sisley, Monet puis aussi Manet, qu'il invite régulièrement à l'Estaque. Sa peinture évolue à partir d'un colorisme marqué, vers un impressionnisme naissant.

Sortie à Marseille 21 et 22 juin 2019 quartier de l'Estaque : délégation Rhône-Alpes

Parmi les nombreuses toiles qu'il peint ici, diverses vues de la montagne Sainte Victoire. Il récolte toutefois une certaine hostilité des habitants travailleurs, qui croisent ce personnage, sans activité professionnelle classique, arpentant à longueur de journées la campagne. D'autres le surnomment « Le Père de la Sainte Victoire », après ses nombreux travaux consacrés à ces paysages.

Sur ses traces, dès 1906, **Georges Braque**, jusque-là de la famille des « fauves », vient à l'Estaque et modifie son approche, avec « Maisons de l'Estaque », peint sous formes de petits cubes de couleurs. Avec cette création, il devient l'initiateur d'un nouveau mouvement « Cubiste », consacré ensuite, aussi par Picasso. Il y produit, selon cette technique, « le Viaduc à l'Estaque ».

Ami de Braque, **Raoul DUFY** suit la même évolution et y peint en mode cubiste : « Arbres à l'Estaque ».

André Derain, ami de Braque et Picasso, séjourne là lui aussi et peint en 1906 « L'Estaque, route tournante » relevant du mouvement fauve dans lequel il est demeuré.

D'autres visiteurs illustres ont peint ou écrit à l'Estaque, très inspirés par le lieu, sa lumière, ses paysages : **Auguste Renoir** en 1882, **Zola**, ami de **Cézanne**, **Picasso**.

Ce parcours pédestre, sur les traces des peintres, s'est achevé avec **la Villa Palestine**. Construite en 1906, de style néo-mauresque, avec une façade finement sculptée et un vaste patio bordé de colonnes. Enfin, la rénovation importante du littoral à cet endroit, a donné place à un immense espace de loisirs, très prisé du public marseillais : le jardin de Corbières.

C'est là qu'est aussi installé le cabanon historique où se préparent et se dégustent les fameux chichis frégis ou des panisses de l'Estaque.

C'est dans ce quartier, après cette matinée riche de formes et de couleurs, que le groupe s'est réparti dans divers restaurants du bord de mer, avant un retour en bus à Marseille.

Une légende raconte que Dieu, parcourant dans une barque céleste le pourtour marseillais, égreña le calendrier des Saints pour attribuer leur nom un à un, à chaque site ou quartier de la côte. Arrivé ici, il avait épuisé sa liste nominale ; il décida alors de désigner ce lieu par le nom de ce qui lui restait autour de lui : l'attache de sa barque, « l'estaco », en provençal.

Marc TINCRY

UN PEU D'HUMOUR...

Seuls les + de 50/60 ans peuvent comprendre ! Que le mouvement écologie fait grincer les « sans dents ! »

A la caisse d'un supermarché, une vieille dame choisit un sac en plastique pour ranger ses achats.

La jeune caissière lui reproche de ne pas se mettre à l'écologie et lui dit : « Votre génération ne comprend tout simplement pas le mouvement écologique. Seuls les jeunes vont payer pour la vieille génération qui a gaspillé toutes les ressources ! »

La vieille femme s'excuse auprès de la caissière et explique : « Je suis désolée, il n'y avait pas de mouvement écologiste de mon temps. »

Alors qu'elle quitte la caisse, la mine déconfite, la caissière ajoute : « Ce sont des gens comme vous qui ont ruiné toutes les ressources à nos dépens. C'est vrai, vous ne considérez absolument pas la protection de l'environnement de votre temps ».

Alors, un peu énervée, la vieille dame fait observer qu'à l'époque on retournait les bouteilles de verre consignées au magasin. Le magasin les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau. Les bouteilles étaient recyclées, mais on ne connaissait pas le mouvement écologique.

Elle ajoute : « De mon temps, on montait l'escalier à pied : on n'avait pas d'escaliers roulants et peu d'ascenseurs. On ne prenait pas sa voiture à chaque fois qu'il fallait se déplacer de deux rues : On marchait jusqu'à l'épicerie du coin.

Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste. On ne connaissait pas les couches jetables : On lavait les couches des bébés. On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde. On avait un réveil qu'on remontait le soir.

Dans la cuisine, on s'activait pour préparer les repas ; on ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans efforts et qui bouffent des watts autant qu'EDF en produit.

Quand on emballait des éléments fragiles à envoyer par la poste, on utilisait comme rembourrage du papier journal ou de la ouate, dans des boîtes ayant déjà servi, pas des bulles en mousse de polystyrène ou en plastique.

On n'avait pas de tondeuses à essence autopropulsées ou auto portées : On utilisait l'huile de coude pour tondre le gazon.

On travaillait physiquement; on n'avait pas besoin d'aller dans un club de gym pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité. Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste.

On buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif.

On n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à jeter.

On remplissait les stylos dans une bouteille d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo.

On remplaçait les lames de rasoir au lieu de jeter le rasoir entier après quelques utilisations.

Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologiste.

Les gens prenaient le bus, le métro, le train et les enfants se rendaient à l'école à vélo ou à pied au lieu d'utiliser la voiture familiale et maman comme un service de taxi 24 H sur 24. Les enfants gardaient le même cartable durant plusieurs années, les cahiers continuaient d'une année sur l'autre, les crayons de couleurs, gommes, taille-crayon et autres accessoires duraient tant qu'ils pouvaient, pas un cartable tous les ans et des cahiers jetés fin juin, de nouveaux crayons et gommes avec un nouveau slogan à chaque rue,

Mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement écologique !

On n'avait qu'une prise de courant par pièce, et pas de bande multiprises pour alimenter toute la panoplie des accessoires électriques indispensables aux jeunes d'aujourd'hui.

ALORS NE VENEZ PAS ME FAIRE CH... AVEC VOTRE MOUVEMENT ECOLOGISTE !

Tout ce qu'on regrette, c'est de ne pas avoir eu assez tôt la pilule, pour éviter d'engendrer une génération de jeunes c... comme vous, qui s'imagine avoir tout inventé, à commencer par le travail, qui ne savent pas écrire 10 lignes sans faire 20 fautes d'orthographe, qui n'ont jamais ouvert un bouquin autre que des bandes dessinées, qui ne savent pas qui a écrit le Boléro de Ravel... (pensent même que c'est un grand couturier), qui ne savent pas mieux où passe le Danube quand on leur propose Vienne ou Athènes, etc. mais qui croient tout de même pouvoir donner des leçons aux autres, du haut de leur ignorance crasse ! MERDE à la fin ! »

Marie-France Gimel, aujourd'hui présidente de la toute nouvelle délégation de la Région PACA, a souhaité nous relater une histoire originale, liées à sa ville natale et à ses ancêtres.

Entrée au Ministère de la Santé et du Travail en 1975, au cabinet de la ministre, alors Simone Veil, elle y a fait la plus grande partie de sa carrière, qu'elle a ensuite terminée à l'ARS PACA.

Au détour de mon village natal

Houdan (3 600 habitants), est située dans l'ouest des Yvelines à la limite de l'Eure-et-Loir à une soixantaine de kms de la Capitale.

Comté sous l'ancien régime, Houdan appartient aux seigneurs de Montfort au X^{ème} siècle, puis fut rattachée au duché de Bretagne par mariage. La ville fut par la suite disputée par les Anglais et entra dans le domaine royal à la suite du mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne. Cédée par Louis XIV à la famille de Luynes en échange de terres proches du parc de Versailles, elle resta propriété des Luynes jusqu'à la Révolution.



En 1605, le comte Amaury II de Montfort créa la foire Saint-Matthieu qui reste un rendez-vous attendu des houdanais et houdanaises qui, entre autres, s'y disputent le concours du meilleur pâté en croûte, et y retrouvent la race de poule de Houdan.

L'église Saint-Jacques et Saint-Christophe, de style gothique avec son chœur de style Renaissance, fut construite aux XV et XVI^{èmes} siècles. Sur le linteau du portail ouest, on lit la mention «le Peuple Français reconoît l'existence de l'Être Suprême et de l'Immortalité de l'Ame», qui rappelle qu'en 1790, l'église fut consacrée «temple de la Raison et de l'Être Suprême». A l'intérieur, l'orgue réalisé par le facteur L-A Clicquot en 1739 et restauré en 1972. On peut aussi voir le chemin de Croix réalisé par mon grand-père paternel, M. Alphonse Gimel, tailleur de pierre.

Le Donjon, reste des anciennes fortifications, tour massive isolée à l'ouest du bourg, flanquée de quatre tourelles, aujourd'hui entièrement restaurée en musée, fut construit au début du XII^{ème} siècle par Amaury de Montfort.

L'ancienne auberge du XVII^{ème} siècle qui fut mairie, logement des gendarmes et hôtel des impôts, vient de renaître après d'importants travaux, en logements et commerces. Figure du passé de Houdan, la bâtisse détient une valeur patrimoniale inestimable pour la commune. Pour célébrer la renaissance du bâtiment, une

exposition retraçant l'histoire des lieux avec d'anciennes cartes postales, des photos du chantier et la découverte de la maquette en pierre de la basilique Jésus adolescent de Nazareth (don à la commune des arrières petits-enfants de M. Myrtille Thomain - tailleur de pierre) ont pu être mis à la vue des nombreux visiteurs. La maquette Jésus adolescent de Nazareth : à la fin du XIX^{ème} siècle, l'architecte Lucien Gauthier commanda à un tailleur de pierre de Houdan, mon arrière-grand-père paternel, une maquette en pierre de taille en avant-projet de la construction d'une basilique en Galilée. Cette église fut effectivement érigée à Nazareth dans les années 1900 sur une colline où Jésus aurait passé son enfance. Appelée Basilique Jésus Adolescent, ce bâtiment a été construit conformément à la maquette conçue à Houdan et désormais exposée dans la Cour des Arts.



4	7	5	8	6	9	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
3	4	8	6	5	1	2	9	7	1	6	7	9	2	8	5	3	4
1	6	7	9	2	8	5	3	4	6	8	4	7	9	2	3	1	5
6	8	4	7	9	2	3	1	5	7	1	3	5	8	6	9	4	2
9	5	2	1	4	3	6	7	8	2	3	6	4	1	5	7	8	9
8	9	1	2	3	7	4	5	6	7	5	8	6	9	1	2	3	4
4	7	5	8	6	9	1	2	3	4	7	5	8	6	9	1	2	3

Grille 2

4	7	9	3	1	2	8	6	5	3	6	8	5	4	7	2	9	1
1	2	5	9	6	8	7	4	3	9	8	2	4	3	5	6	1	7
6	1	3	7	8	9	5	4	2	5	4	7	1	2	6	9	3	8
5	4	7	1	2	6	9	3	8	7	5	6	8	9	3	1	2	4
2	3	4	6	5	1	8	7	9	2	3	4	6	5	1	8	7	9
8	9	1	2	7	4	3	5	6	8	9	1	2	7	4	3	5	6

Grille 1

Solution du sudoku de ce numéro

Ils nous ont quittés

- Madame CHARLEBOIS Fauvette 97290 Cap Marin
- Madame COUSOT Louise 57050 Longeville-les-Metz
- Madame GORRAND Marie-Josèphe 95170 Deuil-la-Barre
- Madame HURTREL Françoise 62700 Bruay-la-Buissière



A tous leurs parents et amis nous présentons nos sincères et amicales condoléances

Sudoku

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

Grille niveau 1

						3	5	
			6		1	8		9
			8				2	4
	4	7		2			3	
			7		9			
	8			3		6	1	
1	2				8			
3		8	5		7			
	7	9						

Grille niveau 2

			5	8	6	9		
			1	2	3	7	4	
	3							8
9	5		1		3		7	8
7			5			9		2
6	8		7		2		1	5
	6	7						3
			8	6		1	2	
			3	7	4			

Solution dans ce numéro en page 11

Vous avez des remarques ou des propositions à formuler sur le contenu ou la forme de ce Bulletin.
N'hésitez pas, envoyez les à alain.chalochet@hotmail.fr

Le Bulletin de l'A.R.T.S.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION
DES RETRAITÉS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ
14, av. Duquesne - Pièce - 2012 - 75350 Paris 07 S.P.
Tél. 01 40 56 69 61 ou 01 40 56 45 92
E-mail : arts@sante.gouv.fr
Directeur de la Publication : Gérard Gonzalez
Prix de l'abonnement annuel - 2,30€
Imprimerie LELOUP - 45700 VILLEMANDEUR

Grains de Sagesse

« C'est une expérience éternelle que tout homme
qui a du pouvoir est porté à en abuser. »

*Charles Louis de Secondat,
Baron de la Brède et de Montesquieu, 1689-1755*

« Le droit de l'intolérance est donc absurde et barbare :
c'est le droit des tigres, et il est bien plus horrible car les tigres ne se déchirent
que pour manger, et nous nous sommes exterminés pour des paragraphes »

François-Marie Arouet, dit Voltaire 1694-1778